

# BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

RNCP 29257 - NIVEAU 4

FORMATION CONTINUE POUR ADULTE



Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole permet de se former dans le secteur agricole avec l'objectif d'occuper le poste de chef ou de responsable d'exploitation agricole.

L'objectif de la formation est d'amener l'apprenant à piloter son entreprise :

- Gérer son cycle de production animale ou végétale en respectant l'agroécosystème
- Préserver et améliorer les sols en tenant compte de la biodiversité
- Commercialiser les produits et services agricoles
- Assurer le développement de son entreprise sur son territoire

## CONTENU DE LA FORMATION

### Formation

- Formation sur 9 mois
- **En présentiel** : 960 heures de formation en Centre / 8 semaines de stage en entreprise
- **En distanciel (FOAD)** : 245 heures de formation

### Début de la formation en septembre

### Public

- Toutes les personnes de + 18 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine agricole

### Conditions d'inscription

- Être âgé.e de 18 ans ou plus
- Être demandeur d'emploi ou salarié d'une entreprise agricole ou être en reconversion professionnelle
- Être diplômé d'un niveau CAP ou d'un cycle complet BEP ou d'une classe de seconde
- Une année d'activité professionnelle minimum est souhaitée à l'entrée en formation
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

### Prérequis

- Aimer le travail en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

La formation est composée de 7 Unités Capitalisables (UC) dont 5 Unités de formation et 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) au choix.

### Capacités professionnelles

- C1. Se situer en tant que professionnel
- C2. Piloter le système de production
- C3. Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise

### **C6 et C7 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) deux options à choisir parmi la liste ci-dessous :**

- Conduire en sécurité des engins de chantier,
- Conduire une activité de cueillette de PPAM en milieu naturel,
- Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences,
- Stocker sa production céréalière sur l'entreprise agricole,
- Transformer la production de fruits ou de légumes,
- Transformer la production de plantes aromatiques et médicinales.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions des professionnels
- Conférences

## DIPLÔME

Brevet Professionnel  
Niveau 4

## DURÉE

9 mois en présentiel  
ou Formation à distance

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

7 Unités Capitalisables (UC) évaluées en situations  
professionnelles

## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

## COÛT ET FINANCEMENT

Coût de la formation :  
En présentiel : 10 080 € /an  
En distanciel : 3 300€ / an

### Financement :

- Programme Régional de Formation (PRF) pour les demandeurs d'emplois
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement Personnel (devis sur demande)
- Transition Pro
- Aide Individuelle à la Formation (AIF)

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

### Orientation et poursuites d'études

Il est possible de poursuivre votre formation avec un Certificat de Spécialisation (CS) ou un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

L'insertion directe à l'emploi est également envisageable dans des structures agricoles.

### Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole pourra envisager de devenir :

- Chef.fe d'exploitation agricole
- Salarié.e agricole
- Salarié.e dans une structure para-agricole
- Intervenant.e dans des domaines variés : grandes cultures, maraîchage biologique, élevage...

## LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une exploitation agricole
- > Une halle agroalimentaire
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE  
(en 2023)



TAUX D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE  
D'ÉTUDE  
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION  
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION  
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE  
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

\*NC : Non Communiqué  
\*NR : Non Représentatif



Accueil CFPPA  
02 37 33 72 30  
cfppa.chartres@educagri.fr



CFPPA  
La Saussaye  
28630 - Sours



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



@LaSaussayeEPL

